LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 08 FEVRIER 2023 à 10h

Date de convocațion : 30 janvier 2023 Affiché le : U O FEV. 2023

Nombre de délégués : 36 Nombre de présents : 21 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de votants : 23 L'an deux mille vingt-trois, et le huit février, le Comité Syndical régulièrement convoqué par son Président, dans les délais légaux, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes

PRESENTS

Aubignan: absent	Crillon le Brave : absent	Le Beaucet : absent	Mormoiron : Mme CHANTREL	Suzette : excusé
Aurel : M. LEUCK	Ferrassières : excusé/ a donné pouvoir	Loriol du Comtat : Absent	Saint Christol : absent	Vacqueyras : Mme BAUDOIN
Beaumes de Venise : Mme PONGE	Flassan : M. JOUVE	Malaucène : M. ANDRIEUX	Saint Didier : M. VEVE	Venasque : M. DE CABISSOLE
Beaumont du Ventoux : Absent	Gigondas : Excusée	Malemort du Comtat : M. ROUX	St Hippolyte le Graveyron : Mme FORESTIER	Villes/Auzon : M. ROUET
Bédoin : M. EMOND	Lafare : Absent	Mazan : M. BONNET	St Pierre de Vassols : Mme RAYMOND	
Blauvac : M. POITEVIN	La Roque Alric : M.SEVIN	Méthamis : Mme ZIANE	Saint-Trinit : Excusé	
Carpentras : M. BELHOMME	La Roque sur Pernes : Excusé	Modène : Absent	Sarrians : Mme BARDET	
Caromb : excusé/ a donné pouvoir	Le Barroux : Excusée	Monieux : M. UGHETTO	Sault: RANCHON	

Excusés ayant donné procuration : Monsieur Busi (Ferrassières) à M. Ranchon. Madame Michelier (Caromb) à Monsieur Rouet

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Ghislain ROUX a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Le comité syndical a été appelé à débattre, délibérer et à voter les rapports inscrits à l'ordre du jour. Il a :

1. Pris acte du Débat d'Orientations Budgétaires - DOB - (Délibération n°01-2023),

Le secrétaire de séance

Ghislain ROUX

Fait à Carpentras le Affiché le OLINAN RAIN PARA

Le Président

Gilles Vève